

# Lettre d'information

## Trop c'est trop

Tout est parti du projet « Ilot Vaillant », tel que présenté et détaillé en réunion publique le 9 novembre dernier, qui nécessite une modification de notre Plan Local d'Urbanisme. Ce dossier apporterait à notre commune des éléments positifs et essentiels : 127 logements nets dont 43 sociaux, contribuant ainsi à l'effort global pour respecter les objectifs fixés par la loi et d'éviter les risques financiers et statutaires de devenir une ville carencée, un nouveau paysage urbain valorisant ce quartier, mais aussi une nouvelle surface commerciale pour renforcer l'attractivité du boulevard, et un nouveau cabinet médical pour lutter contre le désert médical. Les risques techniques, commerciaux, financiers de ce projet sont en outre entièrement portés par un opérateur privé.

Via des propos relayés sur les réseaux sociaux de « 300 logements sur le projet Vaillant et 1000 véhicules par jour » on voudrait nous faire croire que cette modification s'étend sur l'ensemble de la Ville. **C'est ABSOLUMENT faux !** Elle ne touche que 7 parcelles soit 0.14% de la superficie globale de Croissy et concerne uniquement le projet Vaillant. En aucun cas, il n'est question de la généralisation d'immeubles de 4 étages à Croissy.

Depuis le 25 Novembre, une lettre anonyme a également été distribuée dans des boîtes aux lettres : « Jean-Roger DAVIN, dit le Balkany des Yvelines... ». Son contenu, grossièrement diffamatoire, contient des propos d'incitation à la haine raciale inacceptables et pénalement répréhensibles. J'ai également reçu des appels téléphoniques malveillants et menaçants. Est-il normal qu'un maire soit attaqué de cette façon-là à Croissy-sur-Seine ? Juste pour avoir initié une procédure légale d'enquête publique ? **J'ai donc déposé plainte et je demanderai le vote de la protection fonctionnelle lors du prochain conseil municipal.**

Depuis le 27 Novembre, une pétition a parallèlement été mise en ligne sur le site « Change.org », lancée par « Esprit Croissy », association de Croissillons sans aucun référent. Pétition, dont le titre prête à confusion : « Contre la modification du Plan Local d'Urbanisme ». Lancée sur une plate-forme commerciale qui monnaie ses "clics", elle revendique 930 soutiens, dont seulement 22 sont accompagnés d'un commentaire. Nous pouvons douter de leur réalité car la plate-forme ne vérifie pas l'identité des contributeurs et permet donc d'émettre un nombre illimité de soutiens à partir d'un seul ordinateur ou téléphone. Pire, courageusement caché derrière un pseudonyme, un certain Ulysse Leclerc se répand sur les réseaux sociaux pour appeler à soutenir cette pétition... et reçoit l'approbation d'élus d'un groupe d'opposition municipale qui en partagent aussi les publications.

Quoi de plus démocratique que de débattre, échanger, partager, critiquer, contribuer pour qu'un nouveau projet soit mieux compris et soit amélioré au nom de l'intérêt collectif. Quoi de plus malsain que de voir le débat s'orienter vers la promotion de l'intérêt individuel, la non-transparence, le mensonge.

Chacun le sait : se loger est un besoin vital. Au moment où notre pays connaît une crise du logement dramatique, il est honteux de s'exprimer de façon anonyme et violemment mensongère sur un sujet de préoccupation publique aussi important.

« Les menaces, le mensonge, l’anonymat » distillent un véritable poison irrémédiablement inconciliable avec les valeurs fondamentales que portent les élus de la majorité.

L’engagement d’un maire se manifeste à travers le rassemblement, l’écoute des préoccupations des citoyens et la recherche de consensus pour favoriser l’unité au sein de la communauté. Incontestablement, ce projet ne rassemble pas, c’est pourquoi, afin de dissiper les inquiétudes des Croissillons et de stopper des agissements qui salissent notre Ville, **je décide d’arrêter définitivement et dès aujourd’hui le projet « Ilot Vaillant » la modification du PLU et donc l’enquête publique ; chacun prendra ses responsabilités.** L’ensemble de l’équipe de la majorité le regrette !

Soyez assurés de mon engagement de maire, malgré les difficultés auxquelles cette fonction nous expose.

Je vous prie de croire, chères Croissillonnes et chers Croissillons, à mon sincère dévouement.

Bien à vous

Jean-Roger Davin

Maire de Croissy-sur-Seine

